

## 1. Acceptation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

En accédant aux installations de d-fool®, chaque visiteur accepte le présent Règlement d'Ordre Intérieur et s'engage à le respecter.

d-fool® se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Celui-ci est affiché à l'intérieur des locaux de d-fool® et est également disponible sur notre site [www.d-fool.com](http://www.d-fool.com) ainsi que la WebApp d-fool®.

## 2. La WebApp "d-fool"

L'usage de la WebApp d-fool® permet aux visiteurs de profiter pleinement des services offerts dans l'enceinte des installations, notamment pour réserver des activités.

Les visiteurs sont donc invités à obtenir cette application en scannant les QR codes disponibles sur place.

## 3. Consignes de sécurité générales

La sécurité de chaque visiteur est une priorité. Il est impératif de respecter les consignes de sécurité affichées ainsi que les instructions du personnel.

Les visiteurs doivent adopter un comportement respectueux envers les autres visiteurs et le personnel du centre.

Il est interdit d'introduire des objets dangereux (armes, couteaux, pétards, etc.), de la drogue, des boissons alcoolisées (ou non) ou de la nourriture provenant de l'extérieur.

Le respect des recommandations des membres du personnel est obligatoire pour garantir la sécurité de tous.

## 4. Consignes de sécurité spécifiques à certaines attractions

Les activités sportives proposées à d-fool® demandent une combinaison de compétences physiques et de connaissances de base en techniques sportives pour garantir une expérience ludique, active et sécurisée.

### Compétences et habiletés :

- Coordination et équilibre : La plupart des activités nécessitent un bon contrôle du corps et un équilibre dynamique pour réagir aux mouvements et aux changements de position.

- Réflexes et réactivité : Les participants doivent faire preuve de rapidité dans leurs gestes et leurs décisions, notamment dans les activités impliquant des réflexes.

- Force et endurance : Bien que d-fool® reste un lieu récréatif, un minimum de condition physique est recommandé pour participer aux activités sans risque de fatigue excessive.

- Précision et contrôle des gestes : Plusieurs activités nécessitent de la précision, que ce soit pour atteindre des cibles ou contrôler ses mouvements.

## Connaissances techniques :

- Techniques de base de sécurité : Compréhension des règles de sécurité et du respect des consignes pour éviter les blessures, tant pour soi-même que pour les autres participants.
- Connaissance des consignes de jeu : Savoir interpréter et suivre les consignes spécifiques de chaque activité (par exemple, le fonctionnement d'un mur interactif ou l'utilisation du matériel pour le combat de joutes).
- Maîtrise de mouvements de base : Avoir une connaissance basique des techniques de mouvements comme le lancer, le saut, ou les déplacements précis, pour maximiser le plaisir et la performance.

Ces compétences et connaissances permettent de profiter pleinement des activités sportives tout en garantissant une expérience conviviale et sécurisée pour tous.

Certaines attractions comportent des risques spécifiques. Des consignes de sécurité particulières sont mentionnées à chaque attraction.

Les activités impliquant des efforts physiques intenses sont déconseillées aux femmes enceintes et aux personnes souffrant de problèmes de santé. Chaque visiteur doit s'assurer au préalable être dans les conditions médicales ou physique pour profiter en toute sécurité des activités proposées. En cas de problème physique ou médical, merci d'en informer au préalable de personnel de d-fool afin de s'assurer du caractère adapté et sécurisé des activités envisagées.

## 5. L'accès des mineurs

Les activités sportives de d-fool® sont interdites aux moins de 16 ans. La preuve de l'âge peut être exigée à tout moment.

Lors de certains événements particuliers organisés ou autorisés par d-fool®, des plages horaires seront ouvertes aux plus jeunes de moins de 16 ans. Ces enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à accéder aux installations de d-fool® sans être accompagnés d'un adulte responsable.

## 6. Accès & horaires

L'accès aux installations de d-fool® est soumis pour partie à un droit d'entrée via une inscription et un paiement préalables sur notre site web [www.d-fool.com](http://www.d-fool.com).

Les lieux sont décomposés en deux zones :

- L'"Arena" où se retrouvent toutes les activités sportives. L'Arena est soumise à un droit d'entrée.
- L'"AmuzBar" au sein duquel l'on retrouve les activités d'amusement. L'accès à la zone du bar est libre. L'usage des activités d'amusement est soumis à une réservation à effectuer le jour-même via notre WebApp et un paiement préalable.

Les visiteurs doivent respecter les horaires mentionnés sur leur réservation. L'entrée dans l'Arena ne pourra avoir lieu plus de 15 min avant l'heure indiquée sur la réservation. La présence dans l'Arena ne pourra excéder l'heure de fin indiquée sur la réservation, même en cas de retard lors de l'entrée.

Dans certaines circonstances (entretien, sécurité, etc.), certaines attractions/activités peuvent être fermées temporairement. Ces fermetures ne donneront lieu à aucun remboursement, partiel ou total, du billet d'entrée.

d-fool® se réserve le droit de modifier ses horaires d'ouverture sans préavis.

d-fool® se réserve le droit de fermer temporairement ou définitivement sans qu'aucune indemnité ou dommage puisse être réclamé.

## 7. Droit de refus d'accès - Comportement

d-fool® se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne pouvant représenter un danger pour elle-même ou pour les autres visiteurs. Ce refus peut être motivé par des raisons de sécurité, de santé ou de comportement inapproprié.

Tous les visiteurs doivent se comporter de manière respectueuse envers les autres visiteurs et le personnel de d-fool®. Tout comportement inapproprié (violence, harcèlement, perturbation, etc.) ou contraire aux bonnes mœurs est strictement interdit et entraînera une expulsion immédiate du centre.

## 8. L'accès des personnes à mobilité réduite (PMR).

L'AmuzBar et l'espace réservé aux installations sportives est accessible aux personnes à mobilité réduite, toutefois, il convient de vérifier si les activités souhaitées sont adaptées aux PMR.

Il revient à chaque visiteur **de s'informer au préalable** de l'accessibilité de chaque activité. Le personnel de d-fool® se réserve le droit d'interdire l'accès à une ou plusieurs activités lorsque celle(s) ci n'est/ne sont pas adaptée(s) aux PMR ou pourrait être dangereuse(s) pour la sécurité ou la santé du visiteur à mobilité réduite ou d'un tiers.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'inadéquation des activités pour une personne à mobilité réduite.

## 9. Sanctions en cas de non-respect du règlement

Si un visiteur ne respecte pas le présent ROI et/ou les instructions du personnel, il pourra être contraint de quitter les lieux immédiatement, sans remboursement. En cas de récidive, l'accès à d-fool® pourra lui être interdit de manière définitive.

## 10. Responsabilité des affaires personnelles

Chaque visiteur est responsable de ses affaires personnelles (téléphone, lunettes, chaussures, etc.). d-fool® ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte ou dommage de ces objets.

Des casiers sont mis à disposition dans les vestiaires. Ils doivent être vidés avant le départ. Chaque soir, les casiers sont vérifiés et vidés. Les objets non réclamés dans un délai de 15 jours seront donnés à une asbl ou jetés. d-fool® n'est pas responsable des vols ou tentatives de vols dans les casiers.

d-fool® décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de véhicules stationnés sur le parking.

## 11. Allergènes dans la nourriture et les boissons

Les visiteurs ayant des allergies alimentaires doivent faire attention aux produits consommés dans le centre. Conformément au règlement (UE) 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires

dans l'article sur les allergènes, les informations sur les allergènes sont affichées ou disponibles sur demande. d-fool® décline toute responsabilité en cas de réaction allergique.

## 12. Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur des installations, à l'exception des chiens d'assistance portant un manteau officiel.

Les licornes sont autorisées.

## 13. Interdiction de fumer & introduction d'objets

Il est strictement interdit de :

- Fumer à l'intérieur des installations.
- Introduire des objets dangereux ou prohibés (armes, pétards, drogue, etc.).
- Introduire de la nourriture ou des boissons (alcoolisées ou non) provenant de l'extérieur.

## 14. Accidents et blessures

En cas de blessure ou tout dommage corporel intervenu lors de l'usage des Services (ci-après "accident"), il est impératif d'avertir immédiatement un membre du personnel afin de recevoir une assistance appropriée. La responsabilité de d-fool® ou la prise en charge par notre assurance ne pourra avoir lieu si l'accident n'est pas déclaré immédiatement auprès du personnel.

d-fool® décline toute responsabilité en cas d'absence de notification immédiate d'un accident.

d-fool® ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages causés, dans l'enceinte de ses installations, par des clients (ou des tiers) à d'autres clients ou des tiers.

## 15. Droit à l'image

En accédant à d-fool®, les visiteurs acceptent d'être pris en photos et/ou en vidéos. d-fool® se réserve le droit d'utiliser ses photos & vidéos à des fins promotionnelles.

Conformément à la privacy policy, toute personne peut s'opposer à l'usage de son image. Elle doit le faire explicitement auprès de d-fool®. Par ailleurs, d-fool® décline toute responsabilité quant aux photos et/ou vidéos prises par les clients dans l'enceinte de ses installations.

## 16. Litiges et réclamations

En cas de litige, la Direction de d-fool Awans sa se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent.

Toute réclamation est à adresser par mail ou par courrier :

- Direction de d-fool Awans sa
- [theoffice@d-fool.com](mailto:theoffice@d-fool.com)
- 113C rue Jean-Lambert Defrêne 4342 Awans

